



COMMUNIQUÉ

Lancement de la stratégie « Habitat 2025 »

Senneterre, le 16 mars 2021 – Le conseil municipal de la Ville de Senneterre a officialisé le 15 mars dernier sa démarche visant la construction et la rénovation d'unités locatives appelée « Habitat 2025 ».

Cette stratégie vise à combler ou à réduire les besoins en matière d'hébergement en milieu urbain de Senneterre. « *Depuis quelques années, nous observons une certaine pénurie de logements et de maisons disponibles et cela nuit à l'attraction et à la rétention d'une main-d'œuvre pouvant participer à l'essor économique du milieu* », a dit M. Jean-Maurice Matte, maire de la Ville de Senneterre.

Depuis la fermeture de la base militaire en 1988, le parc immobilier de Senneterre s'est beaucoup modifié. « *Lorsqu'il s'est vendu 70 maisons à 30 000 \$ en moyenne, cela a eu un effet dévastateur sur notre locatif déjà installé en milieu urbain* », a ajouté le maire de la Ville de Senneterre, M. Jean-Maurice Matte. Cette offre immobilière a engendré un effet à la baisse du prix des loyers et a ralenti les rénovations et le renouvellement du parc locatif.

Après plus de 20 ans de rattrapage, nous sentons que la situation s'améliore depuis 2010, que la valeur des maisons est en hausse progressive et que la pénurie que nous avons observée depuis quelques années dans les grands centres régionaux se fait également sentir à Senneterre.

« *Les projets actuellement en cours, tels que le parc thermique, le démarrage de Tourbières Lambert inc., la consolidation des Produits forestiers Résolu et les services publics qui expriment des besoins nous amènent à collaborer de façon intensive à la construction de logements et de résidences* », de dire le président de la Corporation de développement économique de Senneterre inc., M. Patrick Garneau.

Habitat 2025 est une stratégie agressive qui motivera des promoteurs à considérer la construction de logements et de résidences pour les futurs travailleurs et familles qui choisissent Senneterre. Aujourd'hui le plan reste à valider, mais déjà la Ville est prête à entendre toute personne pouvant être intéressée à en savoir plus sur les mesures fiscales et administratives favorisant la construction.

Après avoir travaillé à l'embellissement urbain, la rénovation de ses infrastructures et la qualité de vie de sa communauté, la Ville de Senneterre et la Corporation de développement économique de Senneterre inc. souhaitent maintenant attirer travailleurs et familles pour combler les emplois actuels et futurs.

— 30 —

Source : Jean-Maurice Matte
Maire
Ville de Senneterre
Tél. : 819 737-2296, poste 210
Cell. : 819 856-5863
jmmatte@ville.senneterre.qc.ca